



Communiqué

CAE annonce la redéfinition de son secteur Défense, des pertes de valeur dans le secteur Défense, la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats et la nomination de Nick Leontidis à titre de chef de l'exploitation

- Le secteur Défense enregistre une perte de valeur du goodwill de 568,0 millions \$, des ajustements défavorables liés aux contrats de 90,3 millions \$ et une dépréciation d'immobilisations incorporelles connexes de 35,7 millions \$
- Présentation des résultats préliminaires non audités du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2024 et des perspectives initiales pour l'exercice 2025
- Le conseil approuve l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat jusqu'à concurrence de 5 % des actions ordinaires de CAE
- Divulgation à venir des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2024 après les heures de bourse le 27 mai
- La direction abordera les perspectives et résultats financiers lors de la conférence téléphonique sur les résultats du 28 mai

Montréal (Canada), le 21 mai 2024 – (NYSE : CAE; TSX : CAE) – CAE inc. (CAE ou la Société) a annoncé aujourd'hui une redéfinition de son secteur Défense ainsi que des pertes de valeur et des ajustements défavorables liés aux contrats dans le secteur Défense se rapportant à huit anciens contrats à prix fixe précédemment identifiés (les anciens contrats).

CAE a également annoncé la nomination de Nick Leontidis au poste nouvellement créé de chef de l'exploitation dans le cadre d'une restructuration de la haute direction afin de renforcer davantage ses capacités d'exécution et de procurer des synergies additionnelles entre le secteur Défense et Sécurité de CAE et son secteur Aviation civile. M. Leontidis était auparavant président de groupe, Aviation civile de CAE. À titre de chef de l'exploitation, il assumera la responsabilité globale des secteurs d'activité Aviation civile et Défense de CAE.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, CAE a enregistré une perte de valeur hors trésorerie de 568,0 millions \$ du goodwill du secteur Défense et des ajustements défavorables de la marge sur contrat du secteur Défense de 90,3 millions \$ en conséquence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats. Elle a également comptabilisé une dépréciation de 35,7 millions \$ d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers connexes qui se rapportent principalement aux anciens contrats.

« Parce que le rendement de notre secteur Défense s'est établi bien en deçà de nos attentes, nous avons pris des mesures pour redéfinir le secteur, y compris une restructuration de l'équipe de direction et d'autres changements opérationnels ciblés au niveau du secteur et de la haute direction », indique Marc Parent, président et chef de la direction de CAE. « Les pertes de valeur et la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats constituent une étape décevante, mais nécessaire pour tenir compte des risques programmatiques que nous avons précédemment cernés et offrent une voie plus définie pour l'amélioration de la marge dans le cadre de tendances à long terme intéressantes pour le secteur Défense. »

Pour mettre en contexte les pertes de valeur et la constatation accélérée des risques, CAE présente des tableaux sommaires préliminaires de résultats non audités de l'exercice 2024 choisis pour le quatrième trimestre et l'exercice complet pour les secteurs Aviation civile et Défense et Sécurité et sur une base consolidée, ainsi que des perspectives préliminaires pour l'exercice 2025. Le secteur Aviation civile, le plus important des deux secteurs de CAE, a généré une marge opérationnelle sectorielle ajustée¹ record de 27,3 % au quatrième trimestre et une croissance de la marge opérationnelle sectorielle ajustée¹ de 13 % au cours de l'exercice. CAE a aussi enregistré des prises de commandes ajustées¹ records de 3,0 milliards \$ dans le secteur Aviation civile, y compris la vente de 64 simulateurs de vol.

Sur une base consolidée, CAE a généré plus de 400 millions \$ de flux de trésorerie disponibles¹ pour un taux de conversion de la trésorerie¹ de 1,5 fois le résultat net et a renforcé davantage sa situation financière. Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 3,17 à la fin du trimestre et le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats¹, était de 2,89 à la fin de la même période. CAE s'attend à des résultats améliorés dans l'avenir, soutenus par une croissance continue dans le secteur Aviation civile et par des améliorations structurelles et organisationnelles en Défense ainsi que par un ensemble grandissant de programmes rentables de haute qualité. CAE donnera plus de détails lors de la présentation de ses résultats complets le 27 mai après les heures de bourse et lors de la conférence téléphonique sur les résultats le 28 mai.

Réorganisation de l'équipe de la haute direction

La réorganisation de l'équipe de la haute direction de CAE tire parti de la robustesse du bassin de talents dans les rangs de la haute direction de la Société. À titre de chef de l'exploitation, Nick Leontidis assumera la responsabilité globale des deux secteurs d'activité de CAE et travaillera étroitement avec les cinq dirigeants en matière de résultats de CAE, soit :

- Jason Goodfriend, président par intérim et chef de l'exploitation, Défense et Sécurité – États-Unis
- Marc-Olivier Sabourin, président de division, Défense et Sécurité – International,
- Michel Azar-Hmouda, président de division, Civil – Aviation commerciale
- Alexandre Prévost, président de division, Civil – Aviation d'affaires
- Pascal Grenier, président de division, Services aériens et Exploitation mondiale.

M. Leontidis, vétéran présent au sein de CAE depuis 36 ans, possède de solides antécédents en matière de rendement et a dirigé des programmes tant dans l'Aviation civile que dans la Défense pendant sa carrière. À titre de président de groupe – Aviation civile au cours des dix dernières années, il a mené le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile à des niveaux records, triplant presque la marge opérationnelle sectorielle ajustée pendant cette période, afin d'en faire le plus important fournisseur de solutions de formation aéronautique du monde. Sous la direction de M. Leontidis, le secteur Aviation civile a atteint une excellence opérationnelle dans l'ensemble d'une vaste entreprise mondiale et a continuellement procuré les rendements du capital investi les plus élevés de CAE grâce à un déploiement discipliné des capitaux concordant avec la demande des clients.

Transformation du secteur Défense

Le secteur Défense de CAE entreprend actuellement une transformation pluriannuelle continue qui devrait résulter en un secteur considérablement plus grand et plus rentable et procurer une source additionnelle de flux de trésorerie disponibles stables et prévisibles avec lesquels il sera possible d'alimenter des investissements de croissance attrayants dans le réseau de formation aéronautique de CAE. Le contexte de croissance à long terme du secteur Défense demeure convaincant, se traduisant par une croissance du carnet de commandes ajusté du secteur Défense d'environ 20 % au cours des deux dernières années, ce qui augure bien pour l'avenir.

Renseignements supplémentaires concernant les anciens contrats du secteur Défense

Au sein du secteur Défense, il y a certains contrats à prix fixe qui offrent certains avantages et gains d'efficacité potentiels, mais qui peuvent également être marqués par l'évolution défavorable des conditions économiques, y compris les perturbations inattendues de la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et la disponibilité de la main-d'œuvre; tous ces facteurs contribuant aux difficultés d'exécution. Ces risques peuvent entraîner des dépassements de coûts et une réduction des marges bénéficiaires ou des pertes. Bien que ces risques puissent souvent être gérés ou atténués, il y a huit anciens contrats distincts qui ont été conclus avant la pandémie de COVID-19 ayant une structure de contrat à prix fixe, avec peu ou pas de disposition pour les hausses des coûts, et qui ont été plus lourdement touchés par ces risques (les anciens contrats divulgués au troisième trimestre de l'exercice 2024). Bien qu'ils ne représentent qu'un petit nombre de contrats, ils ont eu des incidences disproportionnées sur la rentabilité globale du secteur Défense. Les anciens contrats comprennent un contrat hérité lors de l'acquisition en 2021 par CAE de la division Formation militaire de L3Harris Technologies et ont des dates d'achèvement tombant principalement au cours des deux prochains exercices de la Société.

Les pertes de valeur et la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats donnant lieu à des ajustements défavorables liés aux contrats devraient permettre à CAE d'élaborer une nouvelle base de référence pour la rentabilité future. En plus des changements susmentionnés touchant l'équipe de la haute direction au niveau des secteurs et de l'entreprise, CAE a continué de mettre en œuvre des mesures en vue d'améliorer davantage la gestion des risques et l'exécution au cours des dernières années, y compris une approche de plus en plus disciplinée et rigoureuse en matière de sélection d'offres de services et de propositions et un accent plus prononcé sur des programmes de plus haute qualité.

Sommaire des résultats préliminaires non audités – Aviation civile

| <i>(montants en millions)</i> | EX2024 | EX2023 | T4-2024 | T4-2023 | |
|---|----------------|---------|----------------|---------|----|
| Produits des activités ordinaires | 2 435,8 | 2 166,4 | 700,8 | 661,4 | \$ |
| Résultat opérationnel | 442,0 | 430,3 | 147,0 | 149,3 | \$ |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté ¹ | 548,9 | 485,3 | 191,4 | 162,9 | \$ |
| <i>En pourcentage des produits des activités ordinaires¹</i> | 22,5 | 22,4 | 27,3 | 24,6 | % |
| Prises de commande ajustées ¹ | 3 025,5 | 2 827,1 | 832,1 | 841,5 | \$ |
| Carnet de commandes ajusté ¹ | 6 440,4 | 5 730,8 | 6 440,4 | 5 730,8 | \$ |

¹ Le présent communiqué comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS, des mesures de gestion du capital et des mesures financières supplémentaires. Ces mesures ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS; le lecteur doit donc se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux IFRS ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Sommaire des résultats préliminaires non audités – Défense et Sécurité

| <i>(montants en millions)</i> | EX2024 | EX2023 | T4-2024 | T4-2023 | |
|--|----------------|---------|----------------|---------|----|
| Produits des activités ordinaires | 1 847,0 | 1 844,2 | 425,5 | 536,0 | \$ |
| Résultat opérationnel | (627,4) | 35,7 | (680,0) | 29,0 | \$ |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté | 0,8 | 53,1 | (65,7) | 30,5 | \$ |
| <i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i> | — | 2,9 | — | 5,7 | % |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des anciens contrats ^{1*} | 91,1 | 53,1 | 24,6 | 30,5 | \$ |
| <i>En pourcentage des produits des activités ordinaires^{1*}</i> | 4,8 | 2,9 | 5,1 | 5,7 | % |
| Prises de commande ajustées | 1 911,9 | 2 029,3 | 718,4 | 564,7 | \$ |
| Carnet de commandes ajusté | 5 743,5 | 5 065,6 | 5 743,5 | 5 065,6 | \$ |

¹ Le présent communiqué comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS, des mesures de gestion du capital et des mesures financières supplémentaires. Ces mesures ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS; le lecteur doit donc se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux IFRS ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

* Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des anciens contrats, reflète l'incidence globale de la constatation accélérée des risques liés aux anciens contrats de 90,3 millions \$, se composant d'une réduction des produits des activités ordinaires de 54,3 millions \$ et de coûts des ventes de 36,0 millions \$ comptabilisés au cours du quatrième trimestre de 2024.

Sommaire des résultats consolidés préliminaires non audités du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2024

| (montants en millions, sauf les montants par action) | EX2024 | EX2023 | T4-2024 | T4-2023 |
|---|----------|----------|---------|------------|
| Produits des activités ordinaires | 4 282,8 | 4 010,6 | 1 126,3 | 1 197,4 \$ |
| Résultat opérationnel | (185,4) | 466,0 | (533,0) | 178,3 \$ |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté | 549,7 | 538,4 | 125,7 | 193,4 \$ |
| <i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i> | 12,8 | 13,4 | 11,2 | 16,2 % |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 640,0 | 538,4 | 216,0 | 193,4 \$ |
| <i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i> | 14,9 | 13,4 | 19,2 | 16,2 % |
| Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société | (325,3) | 220,6 | (504,7) | 93,6 \$ |
| Résultat par action (RPA) | (1,02) | 0,69 | (1,58) | 0,29 \$ |
| RPA ajusté ¹ | 0,87 | 0,87 | 0,12 | 0,33 \$ |
| RPA ajusté, abstraction faite des anciens contrats ¹ | 1,12 | 0,87 | 0,37 | 0,33 \$ |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | 418,2 | 333,1 | 191,1 | 147,6 \$ |
| Taux de conversion de la trésorerie ¹ | 151 | 121 | | % |
| Prises de commande ajustées | 4 937,4 | 4 856,4 | 1 550,5 | 1 406,2 \$ |
| Carnet de commandes ajusté | 12 183,9 | 10 796,4 | | \$ |
| Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté | 3,17 | 3,49 | | |
| Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 2,89 | 3,49 | | |

¹ Le présent communiqué comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS, des mesures de gestion du capital et des mesures financières supplémentaires. Ces mesures ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS; le lecteur doit donc se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux IFRS ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter les activités abandonnées.

Faits saillants des perspectives préliminaires de la direction pour l'exercice 2025

Aviation civile

Le portrait de la demande à long terme visant des solutions de formation aéronautique demeure attrayant et la direction s'attend à une croissance du résultat opérationnel sectoriel ajusté annuel du secteur Aviation civile légèrement au-dessus de 10 % au cours de l'exercice 2025 et à un renforcement continu de la marge avec une marge opérationnelle sectorielle ajustée annuelle d'environ 23 %. L'augmentation attendue des marges du secteur Aviation civile reflète la mise en service continue de centres de formation plus récents et de simulateurs de vol déployés récemment, contrebalancée partiellement par la conversion en solutions SaaS en cours au sein de ses activités de logiciels de Solutions axées sur les opérations aériennes. Comme pour les exercices précédents, la direction prévoit que le rendement annuel du secteur Aviation civile connaîtra une plus forte pondération dans le deuxième semestre.

Défense

Comme le secteur Défense a été redéfini et que les risques programmatiques précédemment cernés ont essentiellement été pris en compte, la direction prévoit une croissance des produits des activités ordinaires annuels du secteur Défense se situant dans la fourchette inférieure du pourcentage à un chiffre et une augmentation de la marge opérationnelle sectorielle ajustée annuelle du secteur Défense se situant dans une fourchette de 6 à 7 % au cours de l'exercice 2025. De même, la direction s'attend à ce que le rendement annuel du secteur Défense soit pondéré davantage dans le deuxième semestre. La direction s'attend également à une croissance considérable du carnet de commandes du secteur Défense au cours de l'exercice grâce à l'ajout de vastes programmes pluriannuels faisant actuellement l'objet de négociations.

En tenant compte des attentes préliminaires actuelles de la direction pour l'exercice, la cible de croissance du RPA sur trois ans visant une croissance annuelle composée située dans le milieu de la fourchette de 20 à 30 % précédemment indiquée a été rajustée, dans la fourchette de pourcentage de 10 à 15 %.

Charges financières et charge d'impôt

La direction prévoit que les charges financières annuelles seront similaires à celles de l'exercice 2024 grâce à des charges d'intérêt plus basses sur la dette, contrebalancées par des charges locatives plus élevées liées aux centres de formation déployés récemment dans son réseau de formation mondial en soutien à la croissance. Le taux d'imposition sur le résultat effectif annuel devrait s'établir à environ 25 %, en tenant compte du résultat attendu dans plusieurs territoires et de la mise en œuvre de politiques mondiales en matière d'impôt minimum.

Priorités équilibrées en matière de répartition du capital, investissements de croissance relatifs

À la hauteur du succès continu que connaît CAE en saisissant des occasions du marché en matière de formation, la Société s'attend à ce que les immobilisations totales à l'exercice 2025 soient plus élevées de 50 à 100 millions \$ par rapport à l'exercice 2024, où elles ont totalisé 329,8 millions \$. Une tranche d'environ trois quarts de cette augmentation se rapporte à des investissements de croissance interne dans la capacité des simulateurs devant être principalement déployés dans le réseau mondial de centres de formation aéronautique civile de CAE et assortis de contrats pluriannuels avec les clients.

Situation financière solide

Un des principes des priorités de CAE en matière de gestion du capital est le maintien d'une situation financière solide, et la Société s'attend à continuer de renforcer son bilan grâce au désendettement continu, à la mesure de son profil de placement de qualité.

Rendement actuel du capital investi pour les actionnaires

Étant donné le progrès de CAE en matière de renforcement de sa situation financière, CAE a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration avait approuvé, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX), le nouvel établissement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'offre publique de rachat). L'offre publique de rachat devrait commencer peu après l'obtention des approbations réglementaires. Les actions ordinaires, qui peuvent être rachetées dans le cadre de ce programme sur une période d'environ un an, représenteront jusqu'à concurrence de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de CAE. L'établissement du programme et le moment et le montant de tout rachat dans le cadre du programme sont assujettis aux approbations réglementaires. CAE paiera le prix du marché des actions ordinaires au moment de l'acquisition et toutes les actions ordinaires rachetées aux termes de l'offre publique de rachat seront annulées. L'offre publique de rachat sera établie dans le cadre de la stratégie de gestion du capital de CAE et il est actuellement prévu qu'elle sera utilisée de manière opportuniste au fil du temps selon les flux de trésorerie disponibles excédentaires. À la lumière des perspectives préliminaires actuelles et de la nature génératrice de trésorerie de l'entreprise hautement récurrente de CAE, le conseil d'administration de CAE continuera également d'évaluer la possibilité de réinstaurer un dividende à l'intention des actionnaires.

Perspectives pour l'exercice 2024

La Société a mis à jour ses perspectives pour l'exercice 2024 afin de tenir compte des résultats financiers préliminaires non audités, du moment des livraisons de FFS du secteur Aviation civile et de la redéfinition du secteur Défense. Les perspectives précédentes pour le secteur Aviation civile comprenaient une prévision de croissance du résultat opérationnel sectoriel ajusté annuel se situant dans la fourchette de 15 à 19 %, et la direction s'attend actuellement à une croissance de 13 %, principalement parce que certaines des livraisons prévues de simulateurs de vol (FFS) sont reportées à l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2024, le secteur Aviation civile a livré 47 FFS plutôt que les quelque 50 prévus. Cet écart dans l'échéancier résulte de demandes de clients visant le report de livraisons parce que leurs installations n'étaient pas encore prêtes à recevoir les FFS comme il était prévu à l'origine. Les attentes de la direction à l'égard d'une marge opérationnelle sectorielle ajustée record pour l'exercice et le quatrième trimestre du secteur Aviation civile demeurent conformes aux perspectives antérieures. Pour le secteur Défense, la direction prévoyait auparavant qu'elle accélérerait le retrait des risques associés aux anciens contrats et les retirerait pour l'essentiel sur une période de six à huit trimestres. La période prévue de retrait des anciens contrats demeure inchangée; toutefois, la constatation des risques qui y sont associés a été accélérée en raison des ajustements de profit associés et des dépréciations d'actifs qui ont été comptabilisés au quatrième trimestre.

Mise en garde concernant les perspectives

Les perspectives préliminaires de la direction pour l'exercice 2025 et les objectifs et attentes ci-dessus constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment en ce qui concerne les conditions de marché en vigueur, les facteurs macroéconomiques et géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les marchés du travail. Les attentes sont également assujetties à nombre de risques et d'incertitudes et sont fondées sur des hypothèses concernant la réceptivité des clients aux solutions de formation et de soutien opérationnel de CAE, ainsi que sur les hypothèses importantes formulées dans le présent communiqué, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et dans le rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023 de CAE, qui sont tous disponibles sur notre site Web (www.cae.com), sur SEDAR+ (www.SEDARplus.ca) et sur EDGAR (www.sec.gov). Veuillez consulter les rubriques intitulées « *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* », « *Hypothèses importantes* » et « *Risques importants* » ci-après.

Résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice complet de 2024 et conférence téléphonique

CAE publiera ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice complet de 2024 après les heures de bourse le lundi 27 mai 2024. Une conférence téléphonique aura lieu le mardi 28 mai à 8 h, heure de l'Est (HE), afin d'offrir aux analystes et aux investisseurs institutionnels un examen du rendement et des perspectives de CAE. Marc Parent, président et chef de la direction de CAE; Nick Leontidis, chef de l'exploitation de CAE; Sonya Branco, vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière de CAE; et Andrew Arnovitz, vice-président principal, Relations avec les investisseurs et Gestion du risque d'entreprise de CAE; participeront à cette conférence destinée aux analystes, aux investisseurs institutionnels et aux médias. Prenez note que les membres des médias auront la possibilité de poser des questions immédiatement après la période de questions des analystes. La conférence sera diffusée en direct sur le Web sur le site de CAE à l'adresse www.cae.com. La webdiffusion sera archivée à la suite de l'événement.

Mise en garde concernant les contraintes liées au communiqué sommaire des résultats préliminaires

Le présent communiqué sommaire des résultats préliminaires renferme des renseignements limités qui visent à aider le lecteur à évaluer le rendement de CAE, mais ces renseignements ne devraient pas être utilisés par les lecteurs qui ne connaissent pas CAE et ne devraient en aucun cas remplacer les états financiers, les notes annexes aux états financiers et le rapport de gestion de la Société.

Les résultats financiers préliminaires et les autres mesures pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024 sont non audités, reflètent l'information à la disposition de la Société en date du présent communiqué et sont susceptibles d'être révisés. Les résultats réels pourraient différer de ces résultats préliminaires en raison de la réalisation des procédures et ajustements comptables de fin d'exercice, et de la réalisation de la préparation et de l'audit des états financiers de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, qui devraient être finalisés et publiés le 27 mai 2024.

À propos de CAE

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise technologique, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions logicielles de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique. Par-dessus tout, nous permettons aux pilotes, aux membres d'équipage, aux techniciens de maintenance, aux compagnies aériennes, aux exploitants dans le domaine de l'aviation d'affaires et aux forces de défense et de sécurité de donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour et lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où nos clients ont besoin de nous, avec environ 13 000 employés répartis dans plus de 240 établissements et centres de formation dans plus de 40 pays. CAE s'appuie sur plus de 75 ans d'innovation dans la conception de simulateurs de vol et de missions de la plus haute-fidélité possible ainsi que de programmes de formation, alimentés par les technologies numériques. Nous intégrons le développement durable dans tout ce que nous faisons. Aujourd'hui comme demain, nous nous assurerons que nos clients sont prêts lors des moments qui comptent le plus.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, notre bénéfice, la croissance de nos flux de trésorerie, les tendances du bénéfice, nos dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et nos expansions et initiatives nouvelles, y compris les initiatives ayant trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique et politique en général, les tendances inflationnistes, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, notre gestion de la chaîne d'approvisionnement, les marchés potentiels estimés, la demande pour les produits et les services de CAE, notre accès aux ressources en capital, notre situation financière, l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les remboursements de capital prévus pour les actionnaires, nos perspectives commerciales, nos occasions d'affaires, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques, et notre position concurrentielle et de chef de file dans nos marchés, l'accroissement de nos parts de marché, la capacité de CAE de répondre à la demande pour les nouvelles technologies et son degré de préparation pour ce faire, la durabilité de nos activités, notre capacité à retirer les anciens contrats comme prévu et à gérer et atténuer les risques qui y sont associés, l'incidence du retrait des anciens contrats ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques.

Étant donné que les énoncés et les renseignements prospectifs se rapportent à des événements futurs ou au rendement futur et reflètent les attentes ou les croyances actuelles concernant des événements futurs, ils sont habituellement identifiés par l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « devoir », « probable », « stratégie », « futur » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci laissant entendre la possibilité de résultats futurs ou indiquant des énoncés concernant des perspectives. Tous ces énoncés constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens des dispositions d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquels pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué représentent nos attentes en date du 21 mai 2024 et, par conséquent, peuvent changer après cette date. Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. L'information et les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont expressément visés par la présente mise en garde. De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent communiqué. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment. Sauf indication contraire de CAE, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence potentielle d'éventuels éléments exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, autres regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 21 mai 2024. Les répercussions financières de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peuvent être complexes et dépendent des faits propres à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc pas décrire les répercussions prévues de façon significative ou de la même façon que nous présentons les risques connus qui touchent notre entreprise. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent communiqué dans le but d'aider les investisseurs et d'autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers attendus pour l'exercice 2025 et à mieux comprendre l'environnement dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Les lecteurs sont avisés que cette information peut ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les énoncés prospectifs dans le présent communiqué sont basés sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter : la conjoncture de marché, l'instabilité géopolitique, la réceptivité des clients envers nos solutions de formation et de soutien opérationnel, l'exactitude de nos estimations des marchés potentiels et des occasions sur les marchés, la réalisation des économies de coûts récurrentes annuelles prévues et des autres avantages escomptés des initiatives de restructuration et des programmes d'excellence opérationnelle, la capacité de répondre aux pressions inflationnistes prévues et la capacité de compenser les hausses des coûts au moyen de hausses des prix, l'incidence réelle des perturbations logistiques de la chaîne d'approvisionnement mondiale sur l'offre, les niveaux de production et les coûts, la stabilité des taux de change, la capacité à couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité d'emprunts sur lesquels effectuer des prélèvements et l'utilisation d'une ou de plusieurs de nos conventions de crédit de premier rang, les liquidités disponibles provenant de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie, des montants non utilisés sur notre facilité de crédit renouvelable, du solde disponible dans le cadre de notre facilité d'achat de créances, l'hypothèse que nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et l'accès continu au financement par emprunt suffiront pour répondre aux besoins financiers dans un avenir prévisible, l'accès aux ressources en capital attendues dans les délais prévus, l'absence de répercussions importantes d'ordre financier, opérationnel ou concurrentiel découlant de modifications de la réglementation touchant nos activités, notre capacité à conserver nos contrats et à en obtenir de nouveaux, notre capacité à achever et à retirer de manière efficace les anciens contrats tout en gérant les risques qui y sont associés et notre capacité à réaliser l'intégration des activités AirCentre et la séparation des activités de CAE Santé dans les délais prévus et selon les coûts prévus. Le transport aérien est un moteur important de l'activité de CAE et la direction s'appuie sur les analyses de l'Association du transport aérien international (IATA) pour étayer ses hypothèses sur le rythme et le profil de la reprise dans son principal marché de l'aviation civile. Les hypothèses énoncées dans le présent communiqué et, conséquemment, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses pourraient donc être inexacts.

Risques importants

Les risques importants, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements actuels diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-tendus dans nos énoncés prospectifs, sont mentionnés dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et le rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023 de CAE, disponibles sur notre site Web (www.cae.com), sur SEDAR+ (www.SEDARplus.ca) et sur EDGAR (www.sec.gov). Les lecteurs sont avisés que les risques énoncés pourraient avoir des effets nuisibles importants sur nos énoncés prospectifs. Nous devons souligner le fait que la liste des facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir des répercussions défavorables sur nos résultats.

Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Le présent communiqué comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS, des mesures de gestion du capital et des mesures financières supplémentaires. Ces mesures ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS; le lecteur doit donc se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux IFRS ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres émetteurs. La direction estime que ces mesures sont des indicateurs supplémentaires de notre rendement opérationnel et des tendances en la matière, et qu'elles facilitent la comparaison entre les périodes.

Certaines mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont fournies à la fois sur une base consolidée et séparément pour chacun de nos secteurs (Aviation civile et Défense et Sécurité), car nous analysons leurs résultats et leur rendement séparément.

Les calculs des mesures non conformes aux IFRS et les rapprochements avec les mesures les plus directement comparables selon les IFRS sont également présentés ci-après à la rubrique *Calculs et rapprochements* du présent communiqué.

Mesures du rendement

Résultat opérationnel sectoriel ajusté

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qui donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur rendement. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté correspond au résultat opérationnel, ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers. Les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions

stratégiques importantes ou d'événements particuliers sont constitués de la perte de valeur du goodwill, de la dépréciation d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers, de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers à la suite de leur réaffectation et optimisation et de l'ajustement transitoire lié à l'infonagique. Nous suivons l'évolution du résultat opérationnel sectoriel ajusté, car nous trouvons qu'il rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'il facilite la comparaison entre les périodes. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté sur une base consolidée est un total des mesures sectorielles, puisqu'il s'agit de la mesure de rentabilité qu'utilise la direction pour prendre des décisions sur l'attribution des ressources aux secteurs et évaluer la performance sectorielle.

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des anciens contrats, exclut également l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats enregistrée au quatrième trimestre de l'exercice 2024. Aucune constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats de la sorte n'a été enregistrée à l'exercice 2023. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des anciens contrats, est également pertinent pour mieux comprendre les détails et l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats sur notre rendement.

Marge opérationnelle sectorielle ajustée (résultat opérationnel sectoriel ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires)

La marge opérationnelle sectorielle ajustée est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond au résultat opérationnel sectoriel ajusté divisé par les produits des activités ordinaires pour une période donnée. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'elle rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes.

La marge opérationnelle sectorielle ajustée, abstraction faite des anciens contrats, exclut également l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats enregistrée au quatrième trimestre de l'exercice 2024. Aucune constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats de la sorte n'a été enregistrée à l'exercice 2023. La marge opérationnelle sectorielle ajustée, abstraction faite des anciens contrats, est également pertinente pour mieux comprendre les détails et l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats sur notre rendement.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS que nous utilisons comme mesure additionnelle de nos résultats opérationnels. Il correspond au résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société au titre des activités poursuivies, ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers, après impôt, de même que les éléments fiscaux non récurrents importants. Les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers sont constitués de la perte de valeur du goodwill, de la dépréciation d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers, de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers à la suite de leur réaffectation et optimisation et de l'ajustement transitoire lié à l'infonagique. Nous suivons l'évolution du résultat net ajusté, car nous trouvons qu'il rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'il facilite la comparaison entre les périodes.

Résultat par action (RPA) ajusté

Le résultat par action ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions. Nous calculons ce ratio parce que nous estimons qu'il rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle par action et qu'il facilite la comparaison entre les périodes.

Le RPA ajusté, abstraction faite des anciens contrats, exclut également l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats enregistrée au quatrième trimestre de l'exercice 2024. Aucune constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats de la sorte n'a été enregistrée à l'exercice 2023. Le RPA ajusté, abstraction faite des anciens contrats, est également pertinent pour mieux comprendre les détails et l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats sur notre rendement.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA est une mesure financière non conforme aux IFRS qui correspond au résultat net des activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat, les charges financières nettes et la dotation aux amortissements. En outre, le BAIIA ajusté est ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers. Les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers sont constitués de la perte de valeur du goodwill, de la dépréciation d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers, de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers à la suite de leur réaffectation et optimisation et de l'ajustement transitoire lié à l'infonagique. Nous utilisons le BAIIA et le BAIIA ajusté pour évaluer notre performance opérationnelle en éliminant l'incidence des éléments hors exploitation ou hors trésorerie.

Le BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats, exclut également l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats enregistrée au quatrième trimestre de l'exercice 2024. Aucune constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats de la sorte n'a été enregistrée à l'exercice 2023. Le BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats, est également pertinent pour mieux comprendre les détails et l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats sur notre rendement.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux IFRS qui nous indique les sommes dont nous disposons pour investir dans les occasions de croissance, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations financières courantes. Il s'agit d'un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité qui correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies, dont sont soustraits les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance, les dépenses en immobilisations incorporelles, abstraction faite des frais de développement inscrits à l'actif, les autres activités d'investissement sans lien avec la croissance, ainsi que les dividendes versés et auxquels sont ajoutés le produit de la cession d'immobilisations corporelles, les dividendes reçus des participations mises en équivalence et le produit des participations mises en équivalence, déduction faite des paiements.

Taux de conversion de la trésorerie

Le taux de conversion de la trésorerie est un ratio non conforme aux IFRS calculé en divisant les flux de trésorerie disponibles par le bénéfice net ajusté. Nous utilisons ce taux pour évaluer nos entrées de trésorerie et notre capitalisation.

Mesures de la liquidité et de la structure du capital

Dette nette

La dette nette est une mesure de gestion du capital qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme, partie courante comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois. Nous l'utilisons parce qu'il reflète notre capacité à respecter nos obligations en matière de dette.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats, exclut également l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats enregistrée au quatrième trimestre de l'exercice 2024. Aucune constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats de la sorte n'a été enregistrée à l'exercice 2023. Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats, est également pertinent pour mieux comprendre les détails et l'incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats sur notre capacité à respecter nos obligations en matière de dette.

Mesures de la croissance

Prises de commandes ajustées

Les prises de commandes ajustées sont une mesure financière supplémentaire qui nous indique combien valent en principe les commandes que nous avons reçues :

- Pour le secteur Aviation civile, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes ajustées dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Par ailleurs, les produits des activités ordinaires attendus provenant des clients avec des contrats de formation à court terme et à long terme sont inclus dès que nous avons de la part de ces clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons raisonnablement compter sur la génération des produits des activités ordinaires;
- Pour le secteur Défense et Sécurité, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes ajustées dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Les contrats du secteur Défense et Sécurité sont généralement réalisés sur une longue période, mais certains d'entre eux doivent être renouvelés chaque année. Pour ce secteur, nous n'inscrivons un élément d'un contrat dans les prises de commandes ajustées que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement.

Carnet de commandes ajusté

Le carnet de commandes ajusté est une mesure financière supplémentaire qui représente les produits des activités ordinaires attendus et comprend les commandes engagées, le carnet de commandes des coentreprises de même que les commandes non financées et les options :

- Les commandes engagées nous indiquent à combien se montent les commandes ajustées que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées. Elles correspondent à la somme des prises de commandes ajustées de la période et du solde des commandes engagées à la fin de l'exercice précédent, moins les produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période, plus ou moins les ajustements du carnet de commandes. Si le montant d'une commande déjà comptabilisé pour un exercice antérieur est modifié, le carnet de commandes est ajusté;
- Le carnet de commandes des coentreprises se compose de commandes engagées qui représentent la valeur prévue de notre quote-part des commandes qu'ont reçues les coentreprises, mais qu'elles n'ont pas encore exécutées. Le carnet de commandes des coentreprises est établi sur la même base que pour les commandes engagées telle qu'elle est décrite ci-dessus;
- Les commandes non financées s'entendent des commandes ayant force obligatoire du secteur Défense et Sécurité que nous avons reçues du gouvernement des États-Unis, mais que nous n'avons pas encore exécutées et pour lesquelles l'autorisation de financement n'a pas encore été obtenue. L'incertitude découle du calendrier des

autorisations de financement, qui dépend du cycle budgétaire du gouvernement, lequel est fondé sur une fin d'exercice en septembre. Le carnet de commandes ajusté tient compte des options dont la probabilité d'exercice est élevée, que nous définissons comme étant au moins 80 % probable, mais pas des contrats à exécution indéterminée et à quantité indéterminée (ID/IQ) à plusieurs soumissionnaires. Lorsqu'une option est exercée, elle est inscrite dans les prises de commandes ajustées de la période et est sortie des commandes non financées et des options.

Rapprochements et calculs (chiffres non audités)

Rapprochement du résultat opérationnel ajusté

| <i>(montants en millions)</i> | Aviation civile | | Défense et Sécurité | | Total | |
|--|-----------------|----------|------------------------|---------|-------------------|----------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| <i>Trimestres clos les 31 mars</i> | | | | | | |
| Résultat opérationnel | 147,0 \$ | 149,3 \$ | (680,0) \$ | 29,0 \$ | (533,0) \$ | 178,3 \$ |
| Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition | 44,4 | 13,6 | 10,6 | 1,5 | 55,0 | 15,1 |
| Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers : | | | | | | |
| Perte de valeur du goodwill | — | — | 568,0 | — | 568,0 | — |
| Dépréciation d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers | — | — | 35,7 | — | 35,7 | — |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté | 191,4 \$ | 162,9 \$ | (65,7) \$ | 30,5 \$ | 125,7 \$ | 193,4 \$ |

| <i>(montants en millions)</i> | Aviation civile | | Défense et Sécurité | | Total | |
|---|-----------------|----------|------------------------|---------|-----------------|----------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| <i>Trimestres clos les 31 mars</i> | | | | | | |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté | 191,4 \$ | 162,9 \$ | (65,7) \$ | 30,5 \$ | 125,7 \$ | 193,4 \$ |
| Incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats | — | — | 90,3 | — | 90,3 | — |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 191,4 \$ | 162,9 \$ | 24,6 \$ | 30,5 \$ | 216,0 \$ | 193,4 \$ |

| <i>(montants en millions)</i> | Aviation civile | | Défense et Sécurité | | Total | |
|--|-----------------|----------|------------------------|---------|-------------------|----------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| <i>Exercices clos les 31 mars</i> | | | | | | |
| Résultat opérationnel | 442,0 \$ | 430,3 \$ | (627,4) \$ | 35,7 \$ | (185,4) \$ | 466,0 \$ |
| Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition | 106,9 | 52,0 | 24,5 | 10,6 | 131,4 | 62,6 |
| Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers : | | | | | | |
| Perte de valeur du goodwill | — | — | 568,0 | — | 568,0 | — |
| Dépréciation d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers | — | — | 35,7 | — | 35,7 | — |
| Reprise de dépréciation d'actifs non financiers à la suite de leur réaffectation et optimisation | — | 3,0 | — | 6,8 | — | 9,8 |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté | 548,9 \$ | 485,3 \$ | 0,8 \$ | 53,1 \$ | 549,7 \$ | 538,4 \$ |

| <i>(montants en millions)</i> | Aviation civile | | Défense et Sécurité | | Total | |
|---|-----------------|----------|------------------------|---------|-----------------|----------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| <i>Exercices clos les 31 mars</i> | | | | | | |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté | 548,9 \$ | 485,3 \$ | 0,8 \$ | 53,1 \$ | 549,7 \$ | 538,4 \$ |
| Incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats | — | — | 90,3 | — | 90,3 | — |
| Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 548,9 \$ | 485,3 \$ | 91,1 \$ | 53,1 \$ | 640,0 \$ | 538,4 \$ |

Rapprochement du résultat net ajusté et du RPA ajusté

| | Trimestres clos les | | Exercices clos les | |
|--|---------------------|----------|--------------------|----------|
| | 31 mars | | 31 mars | |
| <i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i> | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société | (484,2) \$ | 98,4 \$ | (304,0) \$ | 222,7 \$ |
| Résultat net des activités abandonnées | (20,5) | (4,8) | (21,3) | (2,1) |
| Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, après impôt | 42,3 | 12,5 | 101,0 | 48,2 |
| Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers : | | | | |
| Perte de valeur du goodwill, après impôt | 473,7 | — | 473,7 | — |
| Dépréciation d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers, après impôt | 27,4 | — | 27,4 | — |
| Reprise de dépréciation d'actifs non financiers à la suite de leur réaffectation et optimisation, après impôt | — | — | — | 7,1 |
| Résultat net ajusté | 38,7 \$ | 106,1 \$ | 276,8 \$ | 275,9 \$ |
| | | | | |
| Nombre moyen d'actions en circulation (dilué) | 318,3 | 318,7 | 318,2 | 318,4 |
| | | | | |
| RPA ajusté | 0,12 \$ | 0,33 \$ | 0,87 \$ | 0,87 \$ |

| | Trimestres clos les | | Exercices clos les | |
|--|---------------------|----------|--------------------|----------|
| | 31 mars | | 31 mars | |
| <i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i> | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Résultat net ajusté | 38,7 \$ | 106,1 \$ | 276,8 \$ | 275,9 \$ |
| Incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats, après impôt | 78,5 | — | 78,5 | — |
| Résultat net ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 117,2 \$ | 106,1 \$ | 355,3 \$ | 275,9 \$ |
| | | | | |
| RPA ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 0,37 \$ | 0,33 \$ | 1,12 \$ | 0,87 \$ |

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

| | Trimestres clos les | | Exercices clos les | |
|--|---------------------|----------|--------------------|----------|
| | 31 mars | | 31 mars | |
| <i>(montants en millions)</i> | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles* | 46,7 \$ | 158,5 \$ | 438,8 \$ | 522,9 \$ |
| Variation du fonds de roulement hors trésorerie | 168,5 | 22,1 | 128,1 | (114,5) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles | 215,2 \$ | 180,6 \$ | 566,9 \$ | 408,4 \$ |
| Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance | (23,2) | (14,8) | (102,5) | (62,8) |
| Dépenses en immobilisations incorporelles, abstraction faite des frais de développement inscrits à l'actif | (7,6) | (13,7) | (33,4) | (39,3) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | 0,3 | 0,9 | 4,0 | 5,7 |
| Paiements nets versés aux participations mises en équivalence | (3,4) | (0,4) | (43,9) | (10,9) |
| Dividendes reçus des participations mises en équivalence | 6,8 | 20,6 | 37,1 | 40,9 |
| Autres activités d'investissement non liées à la croissance | (0,8) | (1,2) | (10,2) | (6,3) |
| Incidence des activités abandonnées | 3,8 | (24,4) | 0,2 | (2,6) |
| Flux de trésorerie disponibles | 191,1 \$ | 147,6 \$ | 418,2 \$ | 333,1 \$ |

* avant variation du fonds de roulement hors trésorerie

Rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté, du ratio de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

| | Périodes de douze mois closes les | |
|--|-----------------------------------|------------|
| | 31 mars | |
| | 2024 | 2023 |
| <i>(montants en millions, sauf les ratios de la dette nette sur le BAIIA)</i> | | |
| Résultat opérationnel | (185,4) \$ | 466,0 \$ |
| Dotation aux amortissements | 368,7 | 330,2 |
| BAIIA | 183,3 \$ | 796,2 \$ |
| Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition | 131,4 | 62,6 |
| Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers : | | |
| Perte de valeur du goodwill | 568,0 | — |
| Dépréciation d'actifs technologiques et d'autres actifs non financiers | 35,7 | — |
| Reprise de dépréciation d'actifs non financiers à la suite de leur réaffectation et optimisation | — | 9,8 |
| BAIIA ajusté | 918,4 \$ | 868,6 \$ |
| Dette nette | 2 914,2 \$ | 3 032,5 \$ |
| Ratio de la dette nette sur le BAIIA | 15,90 | 3,81 |
| Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté | 3,17 | 3,49 |

| | Périodes de douze mois closes les | |
|---|-----------------------------------|----------|
| | 31 mars | |
| | 2024 | 2023 |
| <i>(montants en millions, sauf les ratios de la dette nette sur le BAIIA)</i> | | |
| BAIIA ajusté | 918,4 \$ | 868,6 \$ |
| Incidence de la constatation accélérée des risques à l'égard des anciens contrats | 90,3 | — |
| BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 1 008,7 \$ | 868,6 \$ |
| Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, abstraction faite des anciens contrats | 2,89 | 3,49 |

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs :

Andrew Arnovitz, vice-président principal, Relations avec les investisseurs et Gestion du risque d'entreprise, +1-514-734-5760, andrew.arnovitz@cae.com

Médias :

Samantha Golinski, vice-présidente, Affaires publiques et Communications mondiales, +1-438-805-5856, samantha.golinski@cae.com